

TABLOID SPORT

LA COURSE AU CHAMPIONNAT (Division Adams)

	MJ	Pts
QUÉBEC.....	74	85
MONTREAL.....	75	85
BUFFALO.....	74	82
BOSTON.....	75	77



Bryan Trottier des Islanders surveille la trajectoire de la rondelle qu'il disputait à Paul Gillis et Pat Price devant le filet des Nordiques.

LA LUTTE CONTINUE LES NORDIQUES GAGNENT 4-2...

◆ Les Nordiques tiennent bon dans la course au championnat de la section Adams. En l'emportant 4-2, hier soir, au Colisée sur les Islanders de New York, Québec a du même coup balayé la série de trois matchs cette saison contre les anciens détenteurs de la Coupe Stanley, un précédent chez les Nordiques. Hunter a assuré la victoire des Nordiques avec un but à la fin du second tiers.

Pages 2 et 3

ET MONTREAL 5-1

◆ Dans un match se déroulant de façon terne, le Canadien a répondu à la réaction bruyante de la foule, réclamant de l'action, en inscrivant deux buts en 22 secondes au dernier tiers pour finalement l'emporter 5-1 sur les Blues de Saint Louis, hier, au Forum. Montréal partage toujours le premier rang de la division Adams avec Québec.

Pages 4 et 6

L'enveloppe d'argent

GAGNEZ
10 000\$
CKCV PARTICIPEZ A
1280

LE SOLEIL

VENDREDI

29 MARS 1985
QUÉBEC, 89e année, no 90,

56 pages, 3 cahiers
+ 1 tabloid

Livraison à domicile (7 jours) 2,50\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢

35¢



UN SOURD ENTENDRA



Le Soleil, André Pichette

INTERVENTION RÉUSSIE

◆ La troisième intervention, hier, à l'Hôtel-Dieu de Québec, de mise en place d'un implant cochléaire, qui a pour fonction de rendre l'ouïe à une personne totalement sourde, s'est fort bien déroulée. Notre photo montre le minuscule disque que le chirurgien fixe dans le crâne du patient, derrière l'oreille. Ce disque n'est rien de moins qu'un petit transmetteur ayant pour but de permettre à une personne sourde d'entendre. Notre journaliste Jean-Claude Paquet raconte plus en détails.

Page A-3

ULTIME DÉLAI

LE CONFLIT À LA SQ DOIT SE RÉGLER CE MIDI

◆ Les négociateurs de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APQP) et ceux du gouvernement ont entrepris, en fin d'après-midi, hier, une ronde de négociations intensives et de la dernière chance.

par Réjean LACOMBE

L'ultime délai à ces négociations a été fixé à midi aujourd'hui. A défaut d'une entente entre les deux parties, il n'est pas exclu que le gouvernement fasse appel à une loi spéciale pour mettre un terme au conflit qui l'oppose aux 4.000 policiers de la Sûreté du Québec.

"On va régler d'ici demain midi (aujourd'hui) ou on règlera pas", a lancé le président de l'APQP, M. Raymond Richard, à sa sortie d'une réunion qui a duré une quarantaine de minutes au bureau du premier ministre René Lévesque.

Interrogé quant à savoir si le premier ministre avait brandi la menace d'une loi spéciale si jamais les négociations allaient déboucher sur un nouveau cul-de-sac, le président des policiers a précisé qu'il n'y avait pas eu de menaces de proférées de part et d'autre.

Lire A-2, SQ



Le premier ministre René Lévesque, à gauche, et le ministre de la Justice Pierre-Marc Johnson, à droite, durant la réunion d'hier avec les négociateurs de l'Association des policiers provinciaux du Québec.

RÉGION DE QUÉBEC

RENCONTRE DES CAUCUS PÉQUISTE ET CONSERVATEUR

◆ Les membres des caucus de la région de Québec du Parti conservateur et du Parti québécois se rencontreront à la fin d'avril au cours d'une réunion formelle que l'on qualifie déjà d'historique compte tenu du passé récent des relations fédérales-provinciales.

par Georges ANGERS

Les ministres Michel Côté à Ottawa et Jean-François Bertrand à Québec ont en effet convenu d'une telle rencontre récemment et leur cabinet respectif s'affaire actuellement à finaliser l'ordre du jour que tenteront d'éplucher les quelque 20 élus des partis ministériels de la région, une dizaine de chaque côté de la rivière Outaouais où se trouve chacun de leur parlement.

La région couverte lors de cette réunion d'élus fédéraux et provinciaux s'étend, au sud de Montmagny à Lotbinière, en passant par Bellechasse et la Beauce,

et au nord, de Charlevoix à Port-neuf.

Cette rencontre traduira au niveau régional l'engagement moral affiché publiquement par MM. Mulroney et Lévesque d'harmoniser au maximum les relations entre Ottawa et Québec.

Elle permettra également, ont insisté MM. Côté et Bertrand, aux élus de la région aux deux paliers de gouvernement de mieux se connaître et d'échanger leurs points de vue sur des dossiers d'intérêt commun.

C'est d'ailleurs pourquoi les attachés politiques des deux ministres dresseront chacun au cours des prochains jours une liste de sujets que l'un et l'autre caucus voudraient voir discutés, en vue de s'entendre sur un ordre du jour avant la mi-avril.

La date et l'endroit où se tiendra la réunion ne sont pas encore déterminés.

SOMMAIRE

Alain Bouchard	A-4
Annonces classées	C-5 à C-10
Arts et spectacles	B-6 à B-8
Bridge	C-9
Carrières et professions	B-12
Décès	C-11
Economie	C-1 à C-4
Editorial	B-4
Feuilleton	B-9
Horoscope	C-9
Le monde	B-3
La région Loteries	A-2
Mot mystère	C-9
Mots croisés	C-9
Où aller à Québec	B-9
Patron	C-9
Politique	B-1 et B-2
Votre page	B-5

MÉTÉO

Nuageux aujourd'hui et demain dans la région de Québec. Maximum de 4. Dans l'Est, nuageux avec éclaircies aujourd'hui et beau demain. Détails, page A-4

SELON LE CONSEIL PROVINCIAL DES AFFAIRES SOCIALES

LA SANTÉ AU QUÉBEC EN SITUATION DE CRISE

◆ Véritable situation de crise dans le domaine de la santé au Québec! Voilà le diagnostic du Conseil provincial des affaires sociales pour qui la santé au Québec est "gravement malade".

par Damien GAGNON

Le Conseil provincial des affaires sociales (CPAS) du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) profitait, hier, de la tenue de son congrès à Québec pour rendre public un dossier noir sur la qualité des soins et des services de santé au Québec.

Selon le président du secteur des affaires sociales du SCFP, M.

Claude Turcotte, la gravité des situations décrites dans le document commande un véritable plan de relance de la santé au Québec; des mesures d'urgence ne pourraient suffire à rétablir la situation.

Le CPAS lance donc une invitation à tous les organismes qui oeuvrent dans le secteur de la santé à organiser une conférence nationale sur la santé à l'automne afin de définir les grandes lignes d'un plan de relance.

Au-delà de 15.000 des membres québécois du SCFP travaillent dans des établissements de santé dont les deux tiers dans des centres d'accueil pour personnes

âgées, handicapées ou jeunes délinquants et les autres dans des hôpitaux.

Contenu du dossier

Dans le dossier noir on donne une foule d'exemples de graves lacunes dans le système qui affectent le bien-être des bénéficiaires:

— On fait souper des bénéficiaires à compter de 16h30 et on commence à les coucher à compter de 17h30;

— On fait lever des personnes âgées à 5h du matin pour les bains et dans certains cas la fréquence des bains n'est qu'aux trois semaines;

Lire A-2, SANTE

COMMENT UTILISER VOTRE REER ?

◆ Les détenteurs de REER ont des décisions importantes à prendre au moment de leur retraite ou au plus tard à 71 ans, concernant l'encaissement de leur fonds de retraite enregistré. Pour aider nos lecteurs à s'y retrouver un peu mieux, LE SOLEIL publiera à compter de demain une série de textes préparés par Marc Lestage, sur les différentes options disponibles. Nous verrons aussi les avantages de chaque formule. Des tableaux comparatifs et des conseils sur la façon de gérer votre retraite compléteront la série.

SQ (suite de la première page)

Très peu de choses sont sorties de cette réunion au sommet si ce n'est la reprise des négociations. Visiblement de bonne humeur et satisfait de sa rencontre avec le chef du gouvernement, le président Richard a même qualifié cette rencontre de "bonne réunion de famille".

"On s'est parlé en famille, a-t-il précisé. On avait des choses à se dire et on s'est dit des choses." Pour le président de l'APQ, il ne s'agissait pas d'une rencontre de négociations. "C'était une rencontre amicale, insiste-t-il, et ça s'est bien déroulé."

Un ministre maussade

Contrairement au président Richard, le ministre de la Justice, M. Pierre-Marc Johnson, qui a participé à cette réunion au sommet en compagnie du chef de cabinet du premier ministre, Mme Martine Tremblay, du secrétaire général du conseil exécutif, M. Louis Bernard, du négociateur en chef du gouvernement, Me Richard Drouin, affichait une humeur maussade lorsqu'il s'est présenté devant les journalistes au terme de la rencontre. Fort peu loquace, le ministre

Johnson s'est contenté de déclarer: "Vous aurez des commentaires demain midi (aujourd'hui)."

Il a refusé de préciser si le gouvernement avait décidé de mettre de l'eau dans son vin dans le but d'en arriver à une entente avec les policiers provinciaux. Plus tôt, le porte-parole des policiers avait lui aussi refusé d'indiquer si son association était prête à faire certaines concessions.

On ignore également si les négociations porteront sur les dernières propositions de l'APQ que le président Richard avait qualifiées de finales en début de semaine.

Appui nuancé

Tout avait d'ailleurs mal commencé pour le ministre de la Justice alors que le premier ministre était interrogé par l'opposition libérale à l'Assemblée nationale.

Le député de D'Arcy-McGee, M. Herbert Marx, a voulu savoir si le chef du gouvernement endossait la prise de position de son ministre de la Justice qui déclarait mercredi que le gouvernement n'entendait pas modifier les offres faites aux policiers.

Après un court débat où M. Lévesque a tenté de refiler la parole au

ministre Johnson, le chef du gouvernement a finalement précisé: "Je pense que je peux répondre de confiance que oui. Je suis d'accord, mais je garde trois points de suspension, parce que je n'ai pas suivi le mot à mot des discussions. Mais pour être sûr que j'ai toutes les nuances, si je sors pendant 30 secondes ou deux minutes avec le ministre de la Justice, je reviendrai confirmer parce qu'il y a peut-être des nuances qui m'ont échappé et je ne veux pas induire la chambre en erreur."

M. Lévesque est donc sorti de l'Assemblée nationale avec le ministre Johnson dans le but de faire le point sur la question. L'opposition libérale en a profité pour narguer et se moquer de la scène. "Si le ministre du Commerce extérieur (M. Bernard Landry), de dire le leader de l'opposition, M. Michel Gratton, veut y aller, je pense qu'il pourrait y aller lui aussi."

Toutefois, le chef du gouvernement ni le ministre de la Justice ne sont revenus à l'Assemblée nationale après cet échange. Depuis déjà quelques jours, l'opposition libérale accuse le premier ministre Lévesque de vouloir récupérer les dossiers chauds de ses ministres.



Le peintre Marc CHAGALL

Chagall est mort

♦ SAINT-PAUL-DE-VENCE, France (AFP) — Le peintre Marc Chagall est mort hier soir, à l'âge de 97 ans, dans sa maison.

Le peintre, qui vivait depuis une vingtaine d'années avec son épouse dans une villa de Saint-Paul-de-Vence, a succombé à un malaise cardiaque.

Depuis un certain temps, il semblait très affaibli et n'avait pas quitté sa demeure depuis un mois.

Considéré comme l'un des derniers géants de la peinture du 20e siècle, Marc Chagall était né le 7 juillet 1887 à Vitebsk, en Russie, dans une famille juive très modeste.

Entre les deux grandes guerres, le peintre avait beaucoup voyagé. En 1947, Chagall s'établissait définitivement en France.

Si Chagall avait cessé de peindre depuis quelques mois, il continuait néanmoins de travailler à des dessins et également à des aquarelles.

Le gouvernement survit à une motion de censure

♦ — Le gouvernement Lévesque a facilement survécu, hier soir, à une motion de censure présentée celle-ci, par le député indépendant de Ste-Marie, M. Guy Bisailon.

par J.-Jacques SAMSON

56 députés libéraux et indépendants ont appuyé la motion et 60 députés et ministres du Parti québécois ont voté contre.

Le député de Beauce-sud, M. Hermann Mathieu, absent de l'Assemblée nationale depuis plusieurs mois en raison de la maladie, a effectué sa rentrée hier, quelques instants seulement avant le vote, à la surprise générale.

La motion du député Bisailon

reprochait au gouvernement Lévesque de ne pas avoir élaboré une politique de plein emploi. Dans leurs lettres de démission en décembre, les orthodoxes avaient blâmé le premier ministre de ne pas réclamer d'Ottawa tous les pouvoirs permettant l'élaboration d'un programme électoral souverainiste axé sur le plein emploi.

L'opposition disposera encore de trois de ces motions d'ici la fin de la session en juin, en plus de l'habituelle motion de non-confiance qui clôture le débat sur le discours sur le budget.

Si le gouvernement perdait l'un de ces votes, il devrait théoriquement déclencher des élections générales.



M. Jacques Francoeur, à gauche, président du groupe Unimédia reçoit des mains de M. Bernard Labrecque, le prix annuel de l'Office des congrès et du tourisme du Grand Montréal pour sa contribution à la venue, l'été dernier, du congrès de l'American Newspapers Publishers.

Remise de doctorats honorifiques à Ottawa

♦ OTTAWA — Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada, Gérard La Forest, juge de la Cour suprême du Canada, et Jacques-G.

par Richard DAIGNAULT du bureau du Soleil

Francoeur, éditeur du journal LE SOLEIL et président de la société Unimédia Inc. recevront des doctorats honorifiques de l'université d'Ottawa le 9 juin.

Les parchemins leur seront remis par Maurice Sauvé, époux de Mme Sauvé, qui sera élevé au poste de chancelier de l'université au cours d'une cérémonie qui précédera la remise des diplômes.

M. Sauvé succède à Mme Jules Léger qui occupait le poste depuis 1979.

Signalons que Unimédia est propriétaire du journal Le Droit d'Ottawa, l'unique quotidien français de la province d'Ontario.

SANTÉ (suite de la première page)

— Il y a absences de personnel la nuit pour surveiller des bénéficiaires;

— Des calmants sont donnés à des personnes âgées trop actives parce que l'on manque de personnel pour les occuper et les distraire;

— On assiste à une baisse généralisée de la qualité et de la quantité de la nourriture;

— Dans la quasi-totalité des institutions on demande maintenant aux bénéficiaires de payer eux-mêmes une foule d'effets personnels: savon, poudre, vaseline et autres.

Cette situation fait dire à M. André Messier, responsable du dossier qualité des soins au CPAS que notre système de santé se préoccupe davantage de son équilibre budgétaire que de l'équilibre psychologique et physique des bénéficiaires.

Il précise que l'ensemble des cas cités dans le dossier noir sont issus de témoignages recueillis auprès des travailleurs et travailleuses à travers le Québec entre octobre 1984 et février 1985.

Il y a présentement des pro-

blèmes urgents à résoudre comme l'engorgement des salles d'urgences et des cliniques externes, le dépassement des quotas pour les lits occupés par des patients chroniques dans les centres hospitaliers et le manque de ressources spécialisées dans les régions éloignées souligne M. Messier.

Selon M. Turcotte, il ne fait aucun doute que la situation alarmante qui prévaut actuellement est le résultat direct des coupures et des compressions budgétaires que le gouvernement du Québec a imposées aux institutions ces dernières années.

LE MOT DU JOUR

A pied sec

Un jour, on me demandait quel était le nom français de "hovercraft", ce véhicule de transport amphibie sur coussin d'air qu'il ne fallait pas confondre avec un aéro-glisser terrestre. Il y en a maintenant un, et c'est naviplane.

Pierre BELLEAU

LA QUOTIDIENNE

(tirage du jeudi 28 mars 1985)

1-0-6

1-9-7-2

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333

Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30

Samedi: 9h00 à 12h00

Dimanche: 9h00 à 12h00

LES ANNONCES CLASSEES

647-3311 du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30

les lunettes-miroir

mystère et plein-soleil... indispensables pour protéger vos yeux mais surtout, indispensables dans toute l'allure printemps-été... les lunettes noires, verres-miroir avec bande anti-reflets 10.00

le tee-shirt art moderne

en tricot de coton, forme ample et carrée, un pull à motif de six carrés au devant dans des illustrations et des couleurs inspirées de l'art moderne. encolure ronde, manches courtes. une seule grandeur. motifs pastel ou vifs sur blanc. 35.00

le pantalon samourai

une forme plus ample et large, la courbure de la jambe bien arrondie, longueur cheville. un pantalon qui marque et cintre la taille parfaitement avec son large empiècement à plis et poches suspendues, retenues par des pattes d'attache boutonnées. blanc, naturel, bleu, vert. 5 à 13. 60.00

le blouson géométrique

graphisme et superpositions... le blouson géométrique avec larges poches triangulaires à rabat pressionné, bien centrées au devant, col cheminée très droit, empiècement sur les hanches avec sangles sur les côtés, manches longues et effilées, empiècement triangulaire au dos. blanc, kaki, gris. p.m.g. 90.00 exclusif à twik

la maison

simons

TROIS MAGASINS... PLACE STE-POLE... GALERIES DE LA CAPITALE... VIEUX QUÉBEC

Santé dentaire dans la région 03

Taux de carie le plus élevé chez les élèves de la basse-ville

◆ Les élèves du primaire de la basse-ville de Québec ont un taux de carie de beaucoup supérieur à celui observé chez les élèves de l'ensemble de la région de Québec (03). Par contre, les taux les plus faibles se retrouvent dans la haute-ville de Québec et dans les sous-régions de Montmagny et Rivière-du-Loup.

par Damien GAGNON

Ces données se dégagent du volet région 03 de la vaste enquête provinciale sur la santé dentaire réalisée en commun par l'Association des directeurs de départements de santé communautaire et du ministère des Affaires sociales.

Les résultats du volet régional de l'enquête ont été rendus publics,

hier, par les représentants des sept départements de santé communautaire (DSC) de la région 03.

Si l'on en juge par les résultats, la pauvreté a aussi ses effets sur la santé dentaire. Les gens de la basse-ville sont parmi les plus défavorisés. Les élèves de ce secteur ont une forte expérience de la carie, au taux de mortalité dentaire élevé et un besoin majeur de traitement. Par contre les jeunes de la haute-ville ont une faible prévalence de carie.

En dentition permanente, chez les élèves de 11 et 12 ans, le nombre de dents cariées, absentes et obturées est de 2.81 dans la haute-ville comparativement à 6.13 dans la basse-ville.

Selon les auteurs, l'hygiène buccale des écoliers du DSC Saint-Sacrement qui couvre le territoire

de la ville de Québec et ville Vanier semble souffrir de négligence; la fréquence du brossage est faible et l'utilisation de la soie dentaire très peu populaire.

Bonne performance

La région 03 compte en moyenne environ trois fois plus de dents permanentes non traitées par enfant qu'on en retrouve au DSC de Montmagny. Les enfants de Montmagny comptent en moyenne .37 dent cariée non traitée alors que ceux de la région 03 en comptent .98 dent cariée.

De plus, les élèves de Montmagny montrent un nombre de dents cariées, absentes et obturées inférieur à ceux de l'ensemble de la région 03. En effet, les élèves de sixième année de Montmagny ont une moyenne de 2.45 dents cariées, absentes et obturées en regard de 4.09 pour ceux de l'ensemble de la région.

Au niveau du DSC de Rivière-du-Loup on constate que l'expérience de la carie est relativement faible particulièrement en dentition permanente où la prévalence de la carie, le taux de dents à faire traiter ainsi que celui des dents extraites et obturées sont inférieurs à ceux obtenus au niveau provincial. Cette situation s'expliquerait en partie par une plus grande utilisation des programmes de santé dentaire.

Par ailleurs, les enfants de Lévis semblent se porter mieux que ceux de l'ensemble de la région 03 au niveau de la santé dentaire.

Mme Monique Douville-Fradet, présidente du comité provincial de santé dentaire de l'association des DSC fait remarquer que si le Québec a fait des progrès au domaine de la santé dentaire, il lui reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour rejoindre les résultats obtenus ailleurs au Canada et dans l'ensemble de l'Amérique du Nord.

Selon Mme Douville-Fradet, l'insaturation de la fluoruration des eaux de consommation est certainement un des moyens pour obtenir de meilleurs résultats. On observe d'ailleurs des taux de carie beaucoup plus faibles dans les milieux où l'eau est fluorée.

Michel Legrand victime d'un malaise cardiaque

◆ TOURCOING, France (AFP) — Le pianiste-compositeur Michel Legrand a été victime, hier soir, d'un malaise cardiaque, à Tourcoing (nord de la France) alors qu'il allait donner un concert, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Michel Legrand, qui dinait dans un restaurant de la ville au moment où il a été pris de malaise, a été soigné sur place par un médecin, avant de partir en taxi. Le concert a été annulé. Aucune autre précision n'a pu être obtenue sur l'état de santé de Michel Legrand.



La mise en place d'un implant cochléaire est une intervention délicate, dont certaines étapes doivent être réalisées au microscope, notamment pour la mise en place des électrodes dans l'oreille interne.

Implant cochléaire

Une autre réussite de la médecine moderne

◆ La troisième intervention de mise en place d'un implant cochléaire, qui a eu lieu, hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu de Québec, s'est fort bien déroulée selon le chirurgien, le Dr Pierre Ferron, et la durée de l'intervention a même été réduite de près de trois heures, comparativement aux interventions précédentes, en raison de la technique de mise en place simplifiée que permet l'implant australien.

par Jean-Claude PAQUET

Cet implant cochléaire, comme on le sait, a pour fonction de rendre l'ouïe à une personne totalement sourde. Cette troisième intervention a été pratiquée sur un médecin de Rigaud, âgé de 38 ans, le Dr Gérard Sabourin, qui est devenu sourd et paraplégique à la suite d'un accident survenu sur sa ferme, il y a trois ans.

La mise en place d'un implant cochléaire est une intervention qui consiste à placer un minuscule appareil récepteur à l'intérieur du crâne, lequel est lui-même relié à une série de 24 électrodes qui sont placées dans la cochlée, à l'intérieur de l'oreille interne.

La première intervention du

genre pratiquée l'été dernier, a permis à un jeune Québécois, M. Réal Sasseville, de réentendre après 12 ans de surdité totale. La deuxième bénéficiaire d'un tel implant cochléaire, Mme Juliette Thibault-Blanchard, de Montréal, poursuit ses séances de rééducation avec un orthophoniste de l'Hôtel-Dieu et a déjà fait des progrès considérables, affirme le Dr Ferron.

Quant à ce troisième implant, ce n'est pas avant deux ou trois semaines qu'on saura s'il fonctionne bien. En effet, dit le chirurgien, il faut d'abord laisser le patient se remettre de l'intervention, avant de procéder à la stimulation de l'implant, et d'autre part, on attend également la présence de représentants de la firme australienne, pour le calibrage de l'appareil.

Il y a peu de centres hospitaliers au monde qui font ce type d'intervention. Au Canada, il y a seulement à l'Hôtel-Dieu de Québec que ce genre d'intervention est pratiqué et l'équipe de l'Hôtel-Dieu peut même prétendre être la seule au monde à avoir l'expérience de deux types d'implants cochléaires, soit le Chormac, produit en France et le Nucléus, qui vient d'Australie.

Protection accrue de l'ambassade du Canada à Paris

◆ PARIS (d'après PC) — L'ambassade du Canada à Paris est en état de siège. Depuis une semaine, les deux bâtiments de l'avenue Montaigne, à deux pas des Champs-Élysées, abritant les services de la mission canadienne en France, sont isolés par des barrières métalliques interdisant sur une cinquantaine de mètres le stationnement de tout véhicule aux abords immédiats de l'ambassade. Le même dispositif a d'ailleurs été mis en place devant la résidence de l'ambassadeur, rue du Faubourg Saint-Honoré.

Depuis l'attentat commis le 12 mars contre l'ambassade de Turquie à Ottawa, et l'arrestation par la police de ses auteurs, trois terroristes arméniens, les services de sécurité de la mission canadienne à Paris ont été placés en état d'alerte. On redoute une action de commando ou un attentat à la bombe contre les bâtiments de l'avenue Montaigne, en représaille contre l'arrestation des auteurs de l'attentat d'Ottawa qui s'est soldé par la mort d'un garde de sécurité de nationalité canadienne et des blessures à l'ambassadeur turc, ce dernier ayant sauté d'une fenêtre de l'étage pour échapper à ses assaillants.

En effet, la détention d'activistes arméniens en France a déjà motivé durant les dernières années, plusieurs coups de main de militants de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) ou de sympathisants actifs de la cause arménienne, nombreux en France, qui entendaient ainsi obtenir l'élargissement des terroristes détenus.

Deux jours après l'attentat d'Ottawa, l'ambassadeur Dupuy a donc formulé auprès du ministère français des Relations extérieures une demande de protection accrue de l'ambassade. Les autorités françaises, dans un premier temps, se sont fait tirer l'oreille et n'ont pas immédiatement accordé la protection accrue réclamée.

Ainsi, durant deux jours, les services canadiens de sécurité ont bloqué la circulation et le stationnement de tout véhicule sur la contre-allée de l'avenue Montaigne en plaçant deux camionnettes et une voiture de service sur le passage. Ce n'est qu'après cela que des barrières métalliques ont enfin été disposées en bordure du trottoir. Toutefois, aucune surveillance policière n'a été affectée à la surveillance extérieure des bâtiments.

Dans le même temps, les mesures de sécurité internes ont été considérablement renforcées. Depuis l'attentat d'Ottawa, les employés de l'ambassade parisienne ont été réunis à deux reprises par les fonctionnaires chargés de la protection pour leur rappeler les mesures d'urgence en vigueur.

Officiellement, avenue Montaigne, on reste serein. "Nous n'avons pas reçu de menaces, affirme-t-on à l'ambassade, où l'on reconnaît néanmoins que le renforcement des mesures de sécurité est directement relié à l'attentat d'Ottawa."

Les jeunes de Québec, plus instruits et plus en chômage que jamais

◆ Dans la région immédiate de Québec, chômage et scolarité se sont comportés de façon identique chez les 15 à 24 ans: tous deux ont augmenté de façon sensible entre 1976 et 1981.

par Michel CORBEIL

Dans l'agglomération urbaine de Québec, qui comprend la Rivière-du-Sud, le niveau de sans-emploi est passé de 14.9 pour 100 à 20.8 pour 100 durant cette période. Pour les plus de 24 ans, ce taux, qui était à peine de 4.7 pour 100 en 1976, s'est rendu à 7.6 pour 100 en 1981.

Pourtant, le niveau de scolarité chez les 15 à 24 ans n'a cessé de progresser dans la région de Québec: 57 pour 100 des jeunes détenaient en 1981 un degré universitaire ou encore un diplôme ou certificat d'une école de métiers ou d'un collège, une progression de 10 points par rapport à 1976.

Dans la ville même de Québec, la situation des jeunes est moins intéressante: le chômage s'est retrouvé à 22.8 pour 100 en 1981, mais le taux de scolarité n'augmentait qu'un pauvre 40 pour 100 de détenteurs de diplômes ou certificats, de l'université ou du collégial.

Lorsqu'ils travaillaient, en 1981, les jeunes de la région se sont retrouvés sous-représentés dans les secteurs primaires et de la construction. Et ils récoltaient plus que leur part dans les domaines du commerce, de l'hébergement et de la restauration, des secteurs "souvent qualifiés de ghetto d'emplois pour les jeunes".

Des emplois pour les jeunes

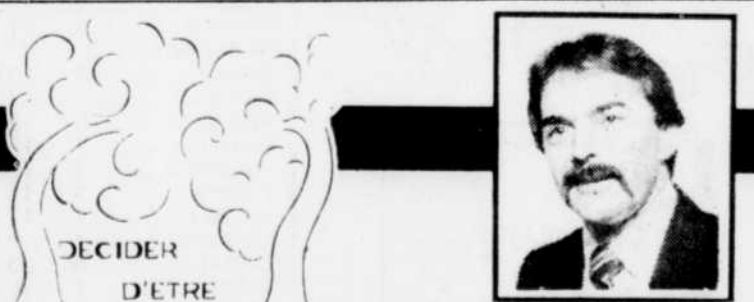
Ces données, les plus récentes sur la situation particulière des 15 à 24 ans sur certains points spécifiques, sont contenues dans le document qui sert de base à la préparation du symposium de

Québec sur l'emploi et les jeunes. Organisé par le Secrétariat québécois de la jeunesse, l'événement, destiné à créer des conditions pour développer des emplois pour les jeunes, réunira, les 21 et 22 mai au cégep Limoilou, 33 jeunes, dont 25 bénéficiaires d'aide sociale, et des représentants des milieux municipal, scolaire, syndical, patronal et communautaire.

Le symposium n'impliquera directement que des participants de la ville de Québec. Pourtant, l'Etat, un employeur omniprésent dans cette ville, ne sera pas du rendez-vous. "Le gouvernement, a répondu hier, en conférence de presse, M. Pierre Francoeur, responsable national de l'organisation des symposiums qui ont lieu dans 11 villes, a mis de l'avant des mesures comme législateur. Nous ne voulons surtout pas de confusion entre le législateur et l'employeur."

"L'Etat doit être un support pour les demandes des partenaires. Mais nous voulons que chacun prenne ses responsabilités, envisage des actions et détermine ses ressources". Durant les 2 jours que durera la réunion, les jeunes et les autres partenaires seront amenés à formuler des propositions susceptibles de déboucher à court terme.

Les jeunes choisis l'ont été en fonction uniquement de leur âge, leur sexe et leur statut de sans-emploi ou en sous-emploi. "Nous fonctionnons, a expliqué M. Francoeur, sur la base de représenter différentes tendances et nous avons une brochette de jeunes qui l'est". D'autre part, ils devaient être 45 à former le groupe de jeunes. Comme pour la plupart des autres symposiums, le nombre n'a pu être atteint. "Il faut prendre les jeunes comme ils sont, a dit M. Francoeur: isolés, sans emploi, fatalistes et défaitistes. Ils sont difficiles à recruter".



Cours de personnalité et connaissance de soi

«Pour faire face à la vie de tous les jours et en sortir gagnant, je dois d'abord en prendre l'habitude.» Pour ceux qui croient en eux et en leurs possibilités d'amélioration, mais que certaines «bébêtes» empêchent d'agir et d'être à 100%, ce cours d'une durée de dix (10) semaines à raison d'un soir par semaine peut vous aider à:

- 1—Mieux exploiter ma personne et mes qualités.
- 2—Me débarrasser de toutes sortes de peurs (peur du ridicule, peur de ce que les gens vont dire ou penser, etc.).
- 3—Augmenter ma confiance en moi.
- 4—Mieux me connaître.
- 5—Apprendre à me défendre pour combattre le stress et être plus efficace.
- 6—Faire circuler la maîtrise de soi et de ses émotions.
- 7—Voir comment développer le potentiel qui dort en chacun de nous.
- 8—Faire l'analyse de son comportement et réaction.
- 9—Comprendre ce qu'est l'auto-suggestion et le pouvoir de la pensée positive.
- 10—Augmenter le sens de la motivation, apprendre à agir au lieu de dire: «J'aurais bien dû».
- 11—Prendre l'attitude positive et celle d'agir avec enthousiasme.

Prochaine soirée d'information et inscription le lundi 1er avril, à 19 h 30, à la salle des loisirs Saint-Rodrigue, située au 4840, avenue des Loisirs (voisin de l'église), à Charlesbourg.

Tout ça et autres dans un seul thème «Décider d'être». Rappelez-vous la pensée de Shakespeare: «To be or not to be», être ou ne pas être. Eh bien moi, j'ai décidé d'être, et Vous?

GERMAIN MORIN, animateur

626-5814

HILTON INTERNATIONAL QUÉBEC

3, Place Québec, Québec

Incredibly mais vrai. Chambre de luxe avec bar personnel et accès gratuit à notre club de conditionnement physique, nos saunas et notre bain tourbillon.

Notre hôtel est également le seul de Québec à offrir le Départ Express et à faire partie de l'Aéroparc. Crédit de 1000 milles par nuit. Crédit maximum de 1000 milles par vol d'Air Canada.

Plan familial Hilton. Les enfants qui partagent la chambre de leur(s) parent(s) sont logés gratuitement, peu importe leur âge. (Limite de 4 par chambre).

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages, le service de réservations Hilton, tout hôtel Hilton International, ou appelez-nous à (418) 647-2411.

Tous les jours de la semaine.

Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
Samedi
Dimanche

59\$ par chambre, occupation simple ou double

En vigueur chaque jour du 29 mars au 8 avril 1985

OÙ TOUT LE MONDE EST CHEZ SOI

Spécial MARINIÈRES



MARINIÈRES SHELLMARK

Style 76112
Rég. jusqu'à 37,99\$

SPECIAL 29.99 (en marine seulement)

clément

Les galeries de la capitale
627-3472

653-9363



ALAIN BOUCHARD

Les dessins de Zineb

◆ — Zineb Bélaïchouche est une petite fille de huit ans, qui a les yeux noirs, noirs et deux tresses aussi noires que ses yeux. Elle habite la rue Saint-Réal, en surplomb de la côte d'Abraham. La rue Saint-Réal, c'est là que vous aboutissez si vous grimpez l'énorme escalier qui relie la basse ville à la haute ville, en face de l'édifice du SOLEIL.

Zineb avait un voisin, Jean Chevrier, chez qui elle se rendait régulièrement dessiner. Jean est un artiste qui vivait seul, donc qui avait beaucoup de place pour les enfants qui s'amaient dessiner chez lui, avec son encouragement et ses conseils. Tout à fait gratuitement, juste pour le plaisir de la chose et les beautés de la vie. C'est souvent ça, d'ailleurs, qui rend les artistes tellement attachants: leur préoccupation du plaisir des choses et des beautés de la vie.

Jean-Yves Pépin est un jeune entrepreneur en construction de 32 ans, qui veut avoir un avenir. Sans nécessairement le définir de la même façon que l'artiste, bien entendu. Jean-Yves est un dégoûdi qui a décidé d'aller se faire un petit magot à l'étranger afin d'acheter une vieille maison qu'il rénoverait à son goût, pour ensuite en habiter une partie et louer le reste.

"Je ne suis pas du genre à avoir 35 blocs et à brasser de grosses affaires sur le dos de tout le monde, dit le jeune entrepreneur dégoûdi. La maison que j'ai achetée, il y a deux ans, tombait en morceaux. J'ai décidé de la retaper comme du monde. Je ne suis pas un sauvage, mais il a fallu demander aux locataires de sortir quelque temps, pour réaliser les travaux. Et pour ce qui est de l'avenir, c'est entendu, que l'investissement consenti devra faire rentrer des cennes."

Québec-Algérie,
Algérie-Québec

Zineb est sortie dans la rue, cette semaine, pour voir son ami Jean expliquer aux journalistes, devant micros et caméras, qu'il se retrouvait soudainement dans la rue, sans même savoir où ses meubles étaient rendus. Au bout de deux ans de démêlés juridiques, ses fenêtres étaient barricadées aux 2 X 8 et de gros

cadenas "confisquaient" les deux portes. L'avocat de Pépin semble avoir bel et bien gagné la bataille légale mais l'artiste a tenu à faire voir la folie d'un système qui considère quasiment le logement comme un simple commerce de chaussettes ou de tondeuses à gazon.

Jean pourra reprendre son logement, après les travaux, s'il le désire. Mais son prix aura bondi de \$160 à \$510 par mois. Pas question, pas capable. Des miroirs dans les coins et de la céramique tout le tour, ça coûte cher.

C'est valorisé, les artistes, dans notre société. On les aime bien, les artistes, avec leurs cigarettes françaises, leur bérêt marine et leur foulard enroulé autour du cou. Mais les jeunes entrepreneurs dégoûdis aussi, c'est valorisé. On ne cesse de parler de débrouillardise, de relance économique, de persévérance et de sens des affaires.

Dans les pages artistiques, on trouverait Jean bien fin. Et dans les pages économiques, on trouverait Jean-Yves bien débrouillard.

C'est en Algérie — pour Sofati — que Jean-Yves est allé faire son petit magot afin d'acheter la maison de la rue Saint-Réal. Ironie du sort, sa nouvelle voisine, Zineb Bélaïchouche, est Algérienne, justement...

Jean et Jean-Yves ont tous les deux raison, dans cette affaire. Mais, dites-moi, où est-ce que Zineb va aller dessiner maintenant?

Sylvain: gros merci

Le quêteux de la Saint-Valentin, vous vous rappelez? Il est déménagé en ville, des gens lui ont envoyé de l'argent ou des choses, d'autres l'ont amené magasiner à leurs frais. Assez pour devoir murer sa porte d'une deuxième serrure, dans la maison de chambre qu'il habite nouvellement, dans Saint-Jean-Baptiste. Il découvre les "joies" de la ville, quoi! Il m'a demandé de faire un petit message à tous ceux qui l'ont secouru: "Merci ben gros, je vous pensais jamais comme ça."

Un rapport qui aidera la cause de Québec 84

◆ Tout en qualifiant le rapport Roche de favorable, tant pour Québec 84 que pour ses créanciers, Me Richard Drouin a déclaré, hier, que la corporation qu'il a présidée pour les festivités de l'été 1984 est à la veille d'une entente avec la firme Cominter.

par Guy DUBÉ

Cominter, rappelons-le, poursuit la corporation Québec 84 pour un montant de \$2.1 millions, pour des pertes de revenus dues à la baisse du prix des billets et à la gratuité.

"Ça va bien", a précisé l'avocat Drouin en parlant des négociations en cours avec la firme montréalaise de commandites, mentionnant qu'un règlement à l'amiable pourrait intervenir d'ici à trois ou quatre jours. Il a ajouté que le maire Jean Pelletier négocie une hypothèse de règlement avec le président de Cominter, Jean O'Keefe.

Par ailleurs, appelé à commenter le rapport de Roche Planification et Développement sur l'incidence économique des fêtes de l'été 1984, Richard Drouin a reconnu qu'il dispose dorénavant

d'une arme supplémentaire pour régler le dossier une fois pour toutes avec les gouvernements.

Le président de Québec 84 a laissé entendre que les négociations avec Ottawa et Québec pour obtenir des subventions supplémentaires entrent maintenant dans leur phase finale.

Il a expliqué que le déficit d'environ \$5 millions pourrait être allégé par des arrangements avec des compagnies paragonnementales, comme Hydro-Québec par exemple, à qui Québec 84 doit des montants substantiels.

La corporation pourra ainsi quantifier ses demandes de subvention fédérale et provinciale et faire en sorte que les petits créanciers puissent perdre le moins possible dans cette aventure qu'ils ont vécue l'été dernier.

Les parties ont jusqu'au 11 avril pour en venir à une entente sur les montants que les gouvernements accorderont aux nombreux petits créanciers de Québec 84; c'est en effet à cette date que le syndicat a fixé l'assemblée des créanciers. Il est, par contre, dans le domaine du possible que cette date soit reportée d'une semaine ou deux, a indiqué Me Drouin, mais aucune décision n'a encore été prise.



Me Richard DROUIN

Manège militaire

McMillan se dit prêt à discuter

◆ Le ministre d'Etat au Tourisme du gouvernement fédéral, M. Tom McMillan, se dit réceptif et prêt à discuter de la proposition de son homologue québécois, M. Marcel Léger, de transformer le Manège militaire de Québec en centre d'accueil touristique.

par Pierre MARTEL

Toutefois, avant d'avancer dans ce dossier, M. McMillan attend d'avoir une demande formelle du ministre Léger. Ce qui s'est fait, hier,

alors que les deux ministres ont pris le déjeuner ensemble dans la Vieille Capitale. D'ailleurs, la question du manège était à l'agenda de la rencontre entre les deux ministres.

Le ministre québécois du Tourisme, M. Léger, a suggéré, il y a quelques jours, que le gouvernement fédéral cède le Manège militaire au gouvernement du Québec pour la somme nominale d'un dollar. Le ministre propose ensuite de transformer le manège en centre d'accueil touristique.

"A prime abord, l'idée de M. Lé-

ger m'apparaît intéressante. Il est cependant évident que je ne puis lui donner une réponse immédiate sur cette question. Je demeure cependant ouvert à toute discussion à ce sujet", d'affirmer le ministre fédéral d'Etat au Tourisme.

En outre, McMillan n'est pas le

seul ministre fédéral impliqué dans une éventuelle vente du Manège militaire au gouvernement du Québec. "Avant de faire quoi que ce soit, il me faudra discuter avec le ministre de la Défense nationale et avec le président du Conseil du trésor", conclut-il.

Le Grand Théâtre met fin au contrat de Pierre Duguay en signant une entente

◆ C'est dans un communiqué laconique que la Société du Grand Théâtre de Québec a confirmé la signature, annoncée en primeur, hier, par LE SOLEIL, d'une entente mettant un terme au contrat de M. Pierre Duguay suspendu, le 19 décembre, de ses fonctions de directeur général.

par Louis TANGUAY

La veille de cette date, M. Duguay avait été mis en accusation pour vol, fraude et abus de confiance, suite à la plainte d'un citoyen relativement à un emprunt de \$7,810 aux fonds du Grand Théâtre.

Cet emprunt fait sans l'accord du conseil d'administration et en contradiction avec la loi a depuis été entièrement remboursé, mais la cause est toujours en attente devant les tribunaux.

Le communiqué émis hier par le Grand Théâtre annonce que cette institution et M. Duguay ont convenu, d'un commun accord, de mettre fin au contrat les liant l'un à l'autre, ce qui permettra de combler le poste de directeur général et de lui assurer une permanence.

Les conditions de cette entente n'ont pas été précisées, mais diverses sources indiquaient, hier, qu'elle implique le versement à M. Duguay d'un montant de \$14,000.

La Société du Grand Théâtre ouvrira donc, dans les prochains jours, un concours public destiné à combler le poste de directeur général.

Entre-temps, l'intérim continuera d'être assumé par quatre directeurs de service, par le biais d'un comité de gestion.



Le ministre québécois du Tourisme, M. Marcel Léger, et son homologue fédéral, M. Tom McMillan ont pris le déjeuner ensemble, hier, à Québec.

MÉTÉO



Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux. Max. 4. Demain: nuageux.

Estrie et Beauce: nuageux et possibilité d'une averse, vent modéré. Max. 6. Demain: neige fondue.

Lac-Saint-Jean, Saguenay, Mauricie, parc des Laurentides: nuageux avec éclaircies. Max. 2. Demain: beau.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de Gaspésie: nuageux avec éclaircies et vent modéré. Max. 4. Demain: nuageux.

Gaspé, parc Forillon: ciel variable et vent modéré. Max. 4. Demain: nuageux.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux et vent modéré. Max. 2. Demain: ciel variable.

Basse-Côte-Nord, Anticosti, secteur de Natashquan et à l'ouest: ciel variable et vent modéré. Max. 4. Demain: ciel variable.

A l'est de Natashquan: nuageux avec possibilité de neige ou de pluie, vent modéré. Max. 3. Demain: ciel variable.

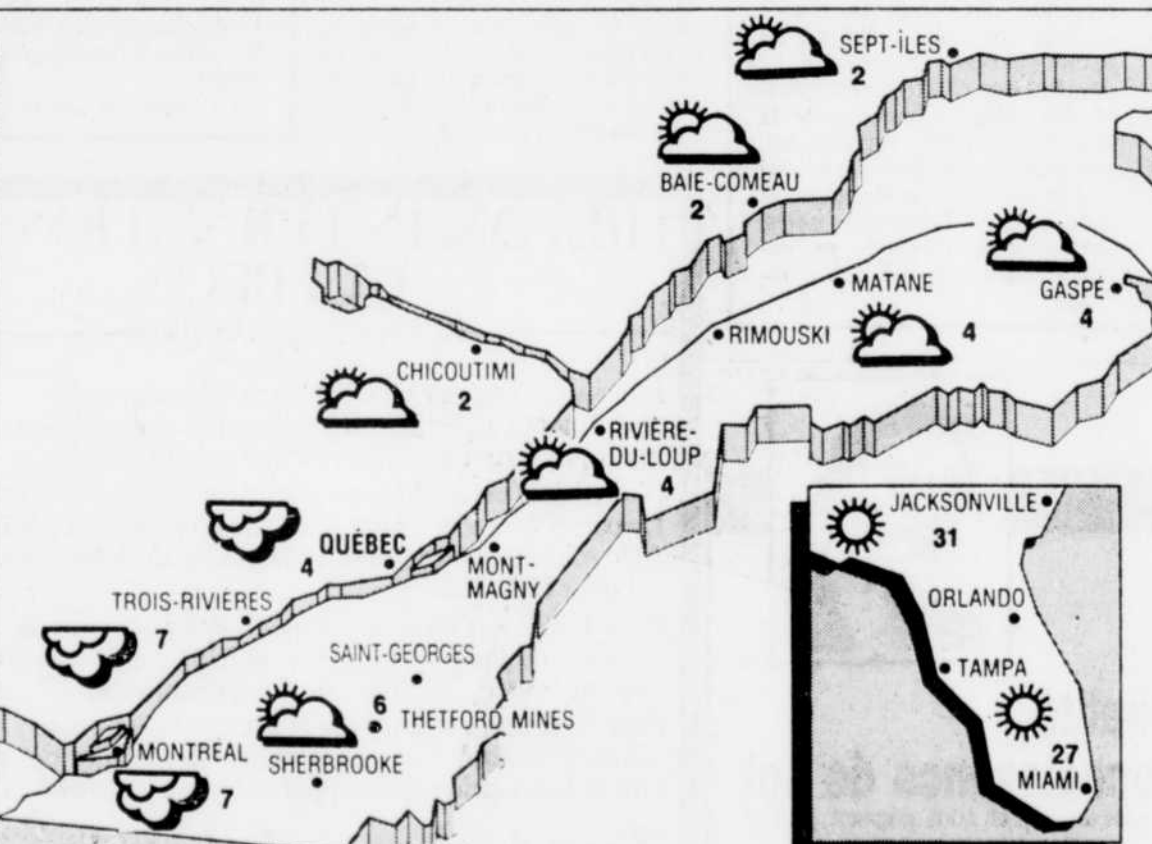
Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: nuageux et vent modéré. Max. 7. Demain: dégagement partiel.

Pontiac, Gatineau, Lièvre, Laurentides: nuageux avec possibilité de neige fondue, vent modéré. Max. 4. Demain: dégagement partiel.

Réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux et vent modéré. Max. moins 2. Demain: beau.

Témiscamingue: nébulosité croissante et vent modéré. Max. 4. Demain: beau.

Abitibi: ciel variable et vent modéré. Max. 12. Demain: beau.



TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) —	
Températures enregistrées hier, en degrés Celsius, des principales villes d'Amérique du Nord.	
Min.	Max.
Charlottetown	-3 4
Edmonton	-2 2
Fredericton	-1 7
Halifax	-2 6
Montréal	-2 11
North Bay	3 10
Ottawa	-3 7
Québec	-5 13
Regina	-7 16
Toronto	-3 10
Vancouver	-3 11
Victoria	-7 17
Winnipeg	-4 16
Boston	-9 23
Buffalo	-7 16
Chicago	-4 8
Jacksonville	13 28
Los Angeles	11 16
Miami	21 26
Nouv.-Orléans	20 26
New York	14 24
Orlando	14 27
San Francisco	5 14
Tampa	17 27
Washington	10 27

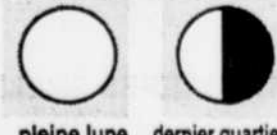
SOLEIL



VENREDI
Lever 05h30
Coucher 18h10

SAMEDI
Lever 05h28
Coucher 18h11

LUNE



pleine lune 5 avril
dernier quartier 11 avril

nouvelle lune 20 avril
premier quartier 27 avril

MARÉES

AUJOURD'HUI			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
06h25 H. 2.3	00h05 B. 1.5	05h20 B. 1.0	01h20 H. 3.0
13h25 B. 9	06h50 H. 3.4	11h05 H. 4.5	09h05 B. 1.5
18h55 H. 1.6	13h45 B. 1.5	18h40 B. 9	13h30 H. 3.5
	19h40 H. 2.5		22h40 B. 1.5
DEMAIN			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
00h45 B. 9	01h10 B. 1.6	00h00 H. 3.4	02h30 H. 2.7
07h40 H. 2.3	08h00 H. 3.2	06h30 B. 1.1	10h15 B. 1.5
14h55 B. 9	15h30 B. 1.5	12h20 H. 4.3	14h50 H. 3.4
20h30 H. 1.6	21h10 H. 2.5	20h00 B. 9	

PREVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES



ROUTES

Selon le relevé du ministère des Transports, le 28 mars à 16h, toutes les routes de la région de Québec étaient dégagées et la visibilité était bonne. Pour plus de renseignements, veuillez composer le numéro 643-6830.



Il prétend être forcé de prendre des médicaments Un psychiatrisé défend sa cause devant la cour

◆ A Robert-Giffard, on enferme mon client dans la chambre d'isolement pour l'intimider, briser sa volonté et le forcer à prendre des médicaments, a soutenu durant deux jours et demi en cour supérieure l'avocat Jules Bernatchez.

par Louise LEMIEUX

Pas du tout, a rétorqué Me François Barbeau, l'avocat du psychiatre de l'hôpital Robert-Giffard. Si le patient Claude B. a été confiné dans une chambre d'isolement, c'est dans un but thérapeutique et pour protéger les autres patients de l'étage.

L'avocat de Claude B., un patient en cure fermée à l'hôpital Robert-Giffard, réclame une injonction pour empêcher psychiatre et personnel infirmier de contraindre son client à prendre des médicaments. Il veut faire de la cause de Claude B. un cas type.

"Il existe peu de moyens pour défendre un interné. Un prisonnier est plus facile à défendre qu'un malade psychiatrique. Le système hospitalier de Robert-Giffard est étanche, fermé. Il est sous la domination des psychiatres. Il n'y a pas moyen de permettre à quelqu'un d'être traité librement, dans l'esprit de la charte des droits, a plaidé l'avocat Bernatchez qui a admis faire partie du regroupement des parents et amis du malade mental de Québec.

Refus de soins

Claude B. est sous la protection du curateur public. La Commission des affaires sociales a ordonné son internement en cure fermée à l'hôpital Robert-Giffard.

Il n'est pas un patient facile, comme est venu l'expliquer le psychiatre traitant. Comme tous les psychotiques, Claude B. s'estime sain d'esprit. Il dédaigne toute thérapie de groupe, il refuse brutalement toute médication. Il a une ascendance néfaste sur les 40 autres patients de la salle, estime le Dr Yvon Garneau. C'est un malade dangereux. Le personnel infirmier est préoccupé. Il implore le psychiatre de faire en sorte que M. B. prennent des médicaments pour le calmer. Patients, infirmiers et infirmières en ont peur.

Mais la loi interdit de forcer un patient à prendre des médicaments. A bout de ressources, le personnel médical de l'institution décide d'isoler le patient durant une dizaine de jours, dans une chambre capitonnée, avec un lit coe tout ameulement. Intervient alors l'avocat Bernatchez, et la demande d'injonction.

"Je suis cliniquement sûr que le patient est en train de s'étouffer dans ses droits. Les procédures judiciaires intentées en son nom renforcent ses dé-

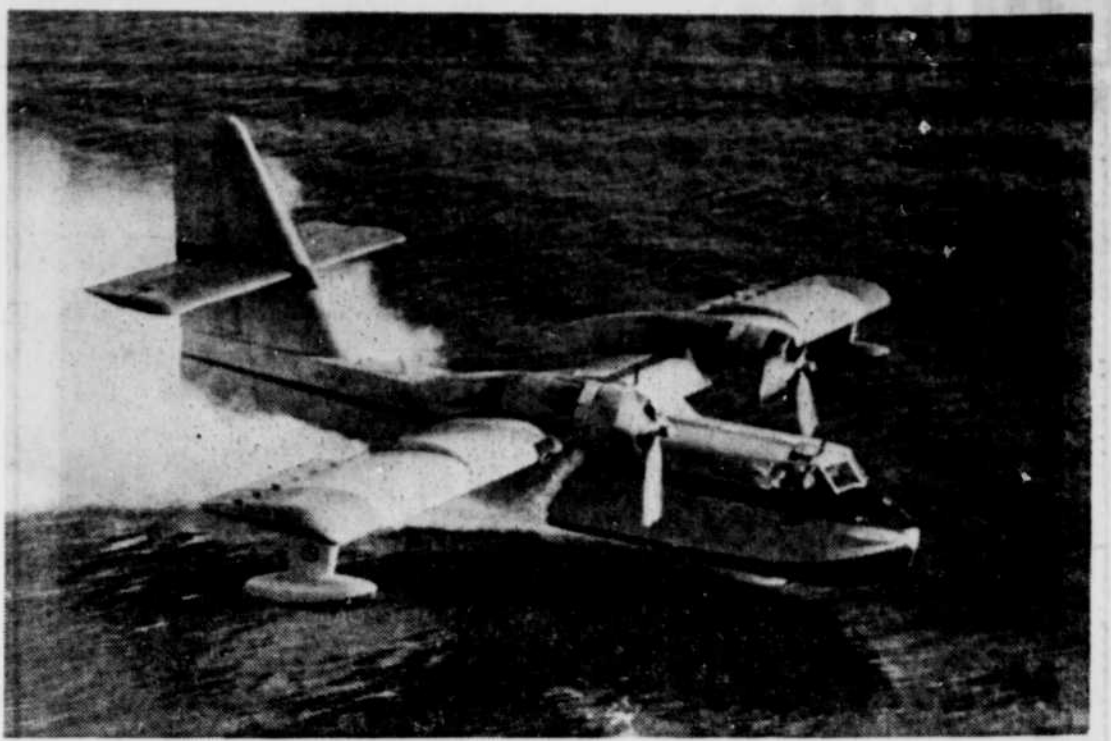
fenses paranoïaques", soutient le psychiatre Yvon Garneau qui ne peut s'empêcher de constater que "l'on se sert de M. B. pour prouver quelque chose."

Au cours des deux jours et demi de procès, l'avocat Bernatchez ne réussit pas à démontrer que le personnel infirmier ou le psychiatre ont forcé le patient à prendre des médicaments, même si le psychiatre Garneau se dit prêt à "convenir qu'on lui a peut-être offert trop souvent une médication et que c'est au sujet de cette médication que M. B. se choquait".

"Vous me demandez de me substituer au psychiatre. Je ne prendrais pas ce risque inouï" répète le juge Raymond Landry à plusieurs reprises, suggérant du même coup à l'avocat qu'une demande d'injonction n'est peut-être pas la bonne procédure dans cette cause.

Chose certaine, la patience du juge Landry a été mise à rude épreuve: beaucoup de oui-dire, des digressions à n'en plus finir, du farfouillage dans les dossiers. "Enfin!" n'a pu s'empêcher de soupiner le juge après les plaidoiries. Il a pris la cause en délibéré, il rendra jugement la semaine prochaine.

Me Bernatchez ne se fait pas d'illusion quant à l'issue de sa demande d'injonction. "Mais" se console-t-il, "le fait que le juge m'ait écouté m'a permis de démontrer comment le psychiatrisé est traité en institution... c'est pire qu'en prison!"



Le gouvernement n'a pu envoyer des CL-215 en Equateur, un avion-citerne fréquemment utilisé ici contre les incendies de forêt, en raison de leur autonomie de vol insuffisante.

Incendie aux Galapagos: le Québec fournit deux avions-citernes

◆ Deux avions-citernes Canso du Service aérien du ministère québécois des Transports devraient en principe partir en fin de semaine pour les îles Galapagos pour prêter main-forte aux autorités locales qui luttent contre un gigantesque incendie de brousse.

par Michel TRUCHON

Le long voyage a été complètement planifié et il ne manquait, hier, que les permis pour survoler Cuba, les îles Caïman et Panama.

C'est à la suite d'un appel à l'aide du gouvernement de l'Equateur que les autorités québécoises ont décidé, dans le cadre de l'aide internationale, d'envoyer leurs équipes de spécialistes à la rescousse.

On a choisi des Canso plutôt que des CL-215

parce que ces derniers appareils n'ont pas l'autonomie suffisante pour entreprendre un tel voyage. Cette intervention devrait coûter plus de \$150,000 au Trésor québécois. Les autres frais, de l'Equateur aux Galapagos, sont à la charge du gouvernement équatorien qui s'est engagé à fournir le fuel et l'hébergement des équipages.

La mission de lutte contre l'incendie de forêt est constituée de 6 pilotes et de 2 mécaniciens.

Déjà une première équipe de techniciens du ministère des Transports s'est rendue sur place, la semaine dernière, à la suite d'un premier SOS du gouvernement équatorien. Ces spécialistes en sont venus à la conclusion que seule l'intervention d'avions-citernes pourrait aider à venir à bout de l'incendie qui ravage l'île.

Policier blessé lors d'un vol de banque à ville LaSalle

◆ MONTREAL (PC) — Un détective de la police de la Communauté urbaine de Montréal reposait hier soir entre la vie et la mort à l'hôpital après avoir été atteint de projectiles par quatre gunmen qui se préparaient à dévaliser une succursale de la Banque d'Epargne, à l'intersection des rues Newman et Dollard, à ville LaSalle, en banlieue ouest de Montréal.

Les projectiles tirés par les bandits auraient atteint le policier dans la région du coeur, a déclaré un de ses collègues qui se trouvaient sur les lieux.

Deux des malfaiteurs ont été blessés gravement et les deux autres ont été arrêtés par les détectives de la section des vols qualifiés.

La police, selon les premiers renseignements obtenus, filaient ces bandits depuis un certain temps. Les policiers avaient réussi à les prendre en souricière à proximité de la succursale bancaire peut avant 19 heures.

Les policiers auraient sommé le quatuor de se rendre mais les bandits auraient riposté immédiatement en dé-

clenchant une fusillade avec des fusils de très fort calibre.

Plusieurs policiers sont arrivés en trombe pour prêter main forte à leurs collègues. Malheureusement, un des leurs gisait sur le sol dans le stationnement en arrière de la banque.

Tout au cours de la soirée, les enquêteurs ont effectué des perquisitions dans différents endroits, ce qui laisse supposer que la section des vols qualifiés travaille au démantèlement d'un réseau de voleurs de banque.

EN BREF



Coincé au volant

L'équipement de décarcation des pompiers de Québec a dû être utilisé, vers 6h30 hier matin, pour dégager le conducteur de cette auto qui venait d'entrer en collision avec un camion au croisement de la rue Dorchester et du boulevard Charest. L'état du blessé ne serait toutefois pas trop grave bien que son véhicule ait subi des dommages élevés, comme l'atteste cette photo.

Le dossier Alain est rouvert

Le dossier sur le meurtre de France Alain à Sainte-Foy, le 25 octobre 1982, n'était pas encore fermé mais par acquis de conscience, les enquêteurs ont décidé de le reprendre depuis le début afin de vérifier si un élément quelconque n'aurait pu leur échapper et pouvoir en tirer une piste possible.

La révision de ce dossier est déjà en cours depuis quelques jours, a précisé au SOLEIL, hier, le capitaine Robert Fréchette, du service des relations publiques de la police de Sainte-Foy et, si c'est nécessaire, les enquêteurs réinterrogeront les témoins.

Agée de 21 ans, France Alain était originaire de Montmagny et elle vivait dans un logement de la rue Chapdelaine avec son frère et deux compagnes. Elle était étudiante à l'université Laval et elle revenait

de faire des emplettes dans un dépanneur des alentours lorsqu'elle a été abattue d'un coup de feu à l'abdomen.

Le crime s'est déroulé, vers 19h45, sur la rue Belmont, non loin de l'immeuble où la jeune fille demeurait. Personne n'en aurait été témoin. C'est une passante qui a aperçu France Alain étendue sur la pelouse, près du trottoir. Transportée à l'hôpital Laval, l'étudiante de 21 ans devait rendre l'âme, vers 21h30.

Sans motif apparent, le meurtre semble l'oeuvre d'un déséquilibré. Selon les expertises, le coup de feu provient d'un fusil 12 ou 20 et il a été tiré à courte distance.

Deux ans

Un second accusé a pris le chemin du pénitencier pour le vol qualifié de \$2,000 à la Caisse populaire de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, vol commis le 7 mars. René Lelièvre, âgé de 23 ans, de Grand-Rivière, en Gaspésie, a été condamné à deux ans de détention par le juge

Charles-B. Quimper au palais de justice de Percé.

La semaine dernière, John Prezeau, âgé de 27 ans, de Laval, en banlieue de Montréal, avait écopé de six ans de pénitencier de la part du juge Jean-Marc Roy, soit cinq ans pour le vol et un an de plus pour avoir utilisé une arme à feu. Me Jean-Paul Decoste était procureur de la Couronne au dossier.

A la même occasion, le juge Roy avait imposé trois ans et six mois de détention à Bruno Cloutier, âgé de 21 ans, de Montréal, et trois ans à André Langlois, un Montréalais âgé de 24 ans, pour le vol de \$59,000 à la Caisse populaire de Percé, le 1er mars. Me Mario Pelletier représentait la Couronne dans la cause de ces deux derniers accusés.

Cautionnement

Un cautionnement de \$5,000 souscrit par une personne solvable a été exigé, hier, pour la liberté provisoire de Pierre Fiset, âgé de 24

ans, de Charlesbourg, dont l'enquête préliminaire a été fixée au 11 avril.

Le jeune homme est accusé de possession de stupéfiants dans le but de trafic. Il a été arrêté sur le boulevard Laurentien, mardi soir, et, en fouillant son auto, les policiers de la Sûreté du Québec ont découvert trois livres de PCP dont la valeur marchande est estimée à \$27,000.

Le suspect faisait l'objet d'une enquête depuis quelques mois.

Deuxième vol

Pour la seconde fois en deux semaines, la succursale de la Banque Nationale du Canada, située au 8 rue Saint-Joseph ouest, a été dévalisée par un individu, vers 15h45 hier. Le 11 mars, le hold-up avait été l'oeuvre d'un jeune homme qui fut arrêté, quelques minutes plus tard, dans une maison du voisinage. Un revolver fut trouvé et l'argent, récupéré.

Les "St-Trop"

vous amènent à Paris

Showbiz

L'OFFICIEL DES STARS. DES NOUVELLES. DES REPORTAGES INÉDITS. DES PHOTOS EXCLUSIVES. LA COLLECTION D'OR. TOUT SUR LES SÉRIES AMÉRICAINES. DES BIOGRAPHIES ET DES POSTERS UNIQUES. SHOWBIZ. LE GRAND MAGAZINE INTERNATIONAL.

EN VENTE DANS TOUS LES KIOSQUES

L'imper: \$269.95
Exclusif à Perreault
Importation de Belgique

MAYERLINE

PERREAULT

Galerie de la Capitale
Tél.: 626-7322

Place Sainte-Foy
Tél.: 658-0081

Maintenant vous pouvez
magasiner au centre ville
à Place Québec
Tél.: 524-5572

QUÉBEC ET LES RÉGIONS



L'actuel hôtel de ville de Lauzon

Nouvel hôtel de ville à Lauzon Le coût du projet sera connu bientôt

◆ Le maire de Lauzon, M. Laurent Samson, veut, "dans les plus brefs délais", donner aux citoyens de sa ville toutes les informations sur le projet de construction d'un hôtel de ville neuf.

par André FORGUES

"J'ai l'impression d'avoir détecté ce que les gens voulaient avoir et n'ont pas eu, et j'ai l'intention de donner les chiffres les plus clairs possible", a-t-il affirmé au SOLEIL, au lendemain de la soirée d'information au cours de laquelle des citoyens ont déploré ne pas savoir précisément le coût total du projet.

Le maire a ajouté être en train de "sortir toutes les coordonnées". "Je n'ai absolument rien à cacher et tous les chiffres disponibles vont être mis carrément sur la table", a poursuivi M. Samson, qui doit également discuter la question avec les autres membres du conseil.

Puisque les jours prévus pour que les opposants au projet puissent s'enregistrer et forcer la tenue d'un référendum sont lundi et mardi, le maire de Lauzon entend donner ces nouvelles informations d'ici lundi au plus tard.

\$700,000 — \$110,000?

Les élus devront notamment clarifier la question du coût de location du terrain. On sait maintenant que l'entente de principe conclue à ce sujet avec le cégep Lévis-Lauzon, et qui tourne autour de \$110,000, ne prend pas encore la forme d'un bail prêt à signer, complet dans tous les détails.

Ce montant d'environ \$110,000 n'est pas

inclus dans la facture de \$700,000 dont on a parlé jusqu'ici, reconnaît M. Samson. L'article 3 du règlement d'emprunt adopté lundi par le conseil municipal stipulait pourtant que "le coût total de ces travaux, y compris les contingences et les coûts de location du terrain, se chiffre au montant de \$700,000".

Ces imprécisions sur les coûts du projet et l'impact qu'ils auront sur le fardeau fiscal ont été le principal argument invoqué par les opposants au projet, à l'assemblée d'information de mercredi. Outre la location du terrain, des citoyens ont posé des questions sur les coûts d'aménagement de la voie d'accès et du stationnement, de même que sur l'ameublement neuf qui serait nécessaire.

Les prochains jours

D'autres personnes ont blâmé le conseil municipal de ne pas avoir envisagé sérieusement toutes les autres solutions possibles et en particulier l'achat d'un édifice existant.

Outre la communication publique que doit faire le maire Samson au cours des prochains jours pour clarifier les coûts, les citoyens intéressés pourront obtenir des informations sur le projet en se rendant à l'hôtel de ville actuel, au 35 rue Bargoné, entre 10h et midi, samedi.

Quant à l'enregistrement des opposants au projet, il aura lieu au même endroit, entre 9h et 19h, lundi et mardi. Seuls les contribuables pourront signer le registre et 385 signatures sont requises pour forcer la tenue d'un référendum ou l'abandon du projet.

Les chômeurs de la région de l'Amiante occupent les bureaux du ministre Masse

◆ THETFORD-MINES — Une dizaine des 86 membres du Regroupement des sans-emploi de la région de l'Amiante ont occupé durant une heure hier après-midi, à Thetford-Mines, les bureaux du ministre-député fédéral de Frontenac, M. Marcel Masse, pour y donner une conférence de presse au cours de laquelle ils ont dénoncé les amendements que le gouvernement Mulroney projette d'apporter à la loi de l'assurance-chômage.

duction de la durée des prestations de 52 à 40 semaines, l'augmentation des semaines assurables, des pénalités pour départ volontaire et du délai de carence, ainsi que la diminution du taux actuel de 60 pour 100 des prestations.

Les sans-emploi de la région de Thetford font les leurs les revendications du RCCQ: abolition du délai de carence, des catégories de chômeurs, et des pénalités

pour départ volontaire, réduction des semaines assurables de 20 à 8, augmentation de la durée des prestations et du taux de prestation de 60 à 75 pour 100.

Selon le RCCQ, les coupures projetées sont injustifiées en expliquant que 57 pour 100 des chômeurs sont des gens qui ont perdu leur emploi et que seulement 14 pour 100 ont abandonné leur travail.

Selon les chômeurs de la région de Thetford, il est injuste et irréaliste que la région minière soit incluse dans la grande zone 03 pour le calcul du taux de chômage. "Le taux de chômage dans cette zone est de 9,8 pour 100 alors qu'il s'établit à 30 pour 100 dans la région. Il en résulte que chez nous, un chômeur doit retourner sur le marché du travail pendant au moins 16 semaines pour faire une nouvelle demande de prestations", expliquent-ils. Ils demandent au ministre de corriger cette injustice.

Les jeunes travailleurs sans emploi prétendent qu'il y a suffisamment de chômeurs dans la région pour que le conseil arbitral de la Commission de l'assurance-chômage y tiennent des auditions. Actuellement, les chômeurs qui contestent certaines décisions des fonctionnaires, doivent se rendre à Lévis pour se défendre.

par

Fortunat MARCOUX

Tout s'est déroulé dans un ordre exemplaire. M. Masse était absent. Les manifestants ont quitté les lieux dès que leurs représentants eurent exposé leurs doléances.

L'occupation des bureaux du député s'inscrivait dans le cadre d'une campagne de sensibilisation amorcée par le Regroupement des chômeurs et chômeuses du Québec (RCCQ), et était la première d'une série de manifestations devant se dérouler dans les principales régions du Québec au cours des prochains jours.

Trois demandes

Les chômeurs demandent au ministre Masse d'utiliser toute son influence au sein du cabinet pour s'opposer aux coupures qui doivent être apportées à la loi de l'assurance-chômage. Au nombre des amendements à l'étude, il y a la ré-

Essence: la guerre des prix gagne l'est de Charlevoix

◆ LA MALBAIE — La guerre des prix de l'essence s'est étendue à Charlevoix-Est au cours des derniers jours. Mercredi matin, des stations-service ont subitement baissé leurs prix de \$0.07 le litre.

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

L'essence ordinaire qui se vendait \$0.61 le litre mardi soir se détaillait \$0.54 mercredi matin. Quelques heures après l'ouverture, la plupart des détaillants avaient emboîté le pas.

La nouvelle s'est répandue rapidement dans la région. Les consommateurs de l'est de Charlevoix, tout comme les visiteurs, se plaignaient

des coûts élevés de l'essence dans le secteur. A 145 kilomètres de Québec seulement, on devait déboursier \$0.07 le litre de plus.

Dans le secteur de Baie-Saint-Paul, on vit la guerre des prix depuis quelques mois. A Forestville, à 100 milles plus à l'est de La Malbaie, on payait également l'essence moins cher.

Ce ne sont pas toutes les compagnies pétrolières qui avaient emboîté le pas encore hier, ce qui pourrait laisser croire que cette baisse est passagère. "Ce sont les consommateurs qui vont décider de ce qui va advenir", confie un détaillant qui a parti le bal et qui ne veut pas être identifié de peur de représailles. "S'ils appuient ceux qui ont baissé leurs prix, les autres n'auront pas beaucoup le choix."

Prévention des accidents agricoles

Une expérience à Lotbinière est étendue à tout le Québec

◆ SAINT-FLAVIEN — Une expérience de prévention des accidents sur la ferme, une initiative des agriculteurs de Lotbinière, s'étend actuellement à la grandeur du Québec.

par Gilles PEPIN
(du bureau du Soleil)

Le comité de prévention à la ferme dans Lotbinière était donc heureux, cette semaine, à Saint-Flavien, de donner une conférence de presse pour inaugurer la Semaine de la prévention, en même temps que le président de l'Union des producteurs agricoles, M. Jacques Proulx, présidait une semblable cérémonie au niveau provincial, à Montréal.

Les fermiers de Lotbinière ont su développer un "atelier de tracteur", atelier thématique où les participants sont invités à adopter des comportements sûrs avec l'utilisation d'un tracteur.

Dans une optique d'éducation populaire, cet outil pédagogique vise en effet à motiver les producteurs agricoles à modifier favorablement leurs comportements.

Pendant trois ou quatre heures, un groupe d'une quinzaine de fermiers discutent et échan- gent entre eux et un moniteur, concernant les risques d'accident. L'animateur, qui est lui-même un agriculteur, prépare ainsi un consensus sur les méthodes les plus sûres. La réunion se termine avec une démonstration de l'entretien d'un tracteur.

Pourquoi autour d'un tracteur? Parce que c'est avec cet instrument, qui se retrouve sur toute ferme, que 50 pour 100 des accidents à la ferme se produisent", d'après une étude de l'assureur Les Coopérants, qui participe au financement de la campagne de sensibilisation.



L'ALCOOL
un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426

Parillon
GRAND ELAN
MONT-ROLAND, P.Q.
JOL 160
C.P. 119



Que diriez-vous de bien vous sucrer le bec, de découvrir du pays en plus de gagner des prix intéressants?

Procurez-vous les informations et coupons de participation dans les stations Ultramar participantes.

RÉGION DE LÉVIS: 31 MARS

Découvrez les ingrédients mystères qui se cachent dans les cabanes à sucre afin de compléter une recette typique du temps des sucres et courez la chance de gagner:

- Un souper gastronomique au Restaurant le 311 de Bernières.
- 5 paires de billets pour des spectacles à l'Anglicane de Lévis.
- Une boîte de bonbons à l'érable.
- 15 livres de recettes "Cuisine traditionnelle du Pays de l'Érable".

Informations et règlements: A.T.R. du Pays de l'Érable — 831-4411

Une collaboration

CITF-FM 107.5
L'ARABASSE
O'KEEFE
ATPE

Faire un don de sang, ça ne fait pas bien mal...

et ça fait tellement de bien!

Devenez propriétaire plus tôt...

et pour moins cher!

Comparez les taux d'intérêt du prêt hypothécaire à doubles versements* du Trust Royal avec les autres taux offerts.

11 1/2 %

Sur la base d'un terme de 1 an

Vous pouvez doubler la tranche du capital et des intérêts de vos mensualités... quand vous le voulez! C'est l'un des meilleurs prêts hypothécaires sur le marché.

* Pour les nouveaux prêts hypothécaires résidentiels.
† Ces taux peuvent être modifiés sans préavis.
Intérêt calculé semi annuellement et non d'avance.

• 1122, chemin St-Louis, Sillery 681-7241
• Centre d'Achats Place Laurier, Ste-Foy 658-1013
• 1874, d'Estimauville, Québec 667-7318

TRUST ROYAL
Service des prêts hypothécaires

CONFÉRENCE

J'ai pu profiter d'un grand solde de disques! Parce que...

MOI, JE LIS LE SOLEIL TOUS LES MATINS MÊME LE DIMANCHE

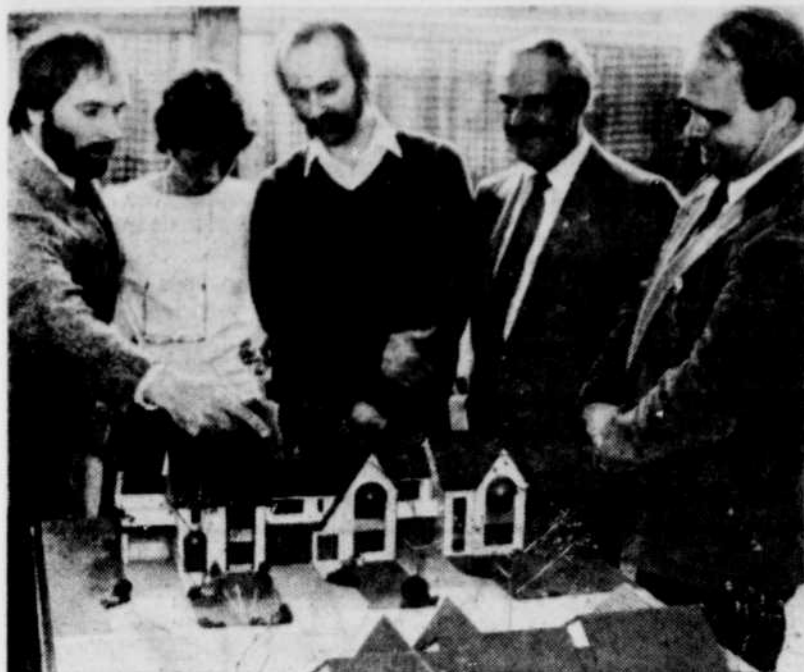
abonnement 647.3333

L'Ordre de la Rose-Croix AMORC présente une conférence audio-visuelle le samedi 30 mars, 20 heures, au 1039, boul. Talbot, Stoneham.

Titre: L'enseignement de la Rose-Croix AMORC

Entrée libre

Informations: C.P. 112, Limoilou Québec G1L 4T8 (848-2895)



Un promoteur montre aux représentants des citoyens, de la municipalité et de l'université Laval, la maquette du projet domiciliaire.

Terrain boisé en face de l'université Un compromis de \$1 million

◆ La municipalité de Sillery, l'université Laval et le promoteur du projet domiciliaire du lot boisé en face de l'université absorberont des pertes d'environ \$1 million sur 10 ans à la suite d'un compromis afin de "conserver une certaine paix dans le milieu", comme le mentionnait le représentant de l'université Laval, au cours d'une conférence de presse, hier.

par Marie CAQUETTE

Les porte-parole des citoyens déclaraient, pour leur part, que ce compromis représentait le "projet le moins pire" ou un moindre mal, mais qu'ils n'avaient pas le sentiment d'avoir gagné le gros lot.

La vente du terrain de l'université Laval, au sud du boulevard Laurier, entre les rues des Gouverneurs, de Samos et Marie-Victorin, à des

promoteurs, a déclenché un énorme mouvement de protestation dans ce quartier de Sillery.

Conformément au plan d'urbanisme, 157 maisons devaient y être construites, soit 18 logements à l'hectare, alors que les propriétés des alentours ont été érigées à une époque où on ne permettait que 7,5 logements à l'hectare.

Le compromis, auquel tous se sont ralliés, abaissera la densité à 15 logements à l'hectare. Au lieu de 157 maisons, le promoteur n'en construira que 135. Ce seront toutes des maisons individuelles, attachées l'une à l'autre par le garage ou la terrasse, qui se vendront entre \$98,000 et \$150,000, selon les options que les acheteurs voudront ajouter au modèle de base.

Le projet devrait débiter dès le dégel et se poursuivre pendant 4 ans. La valeur totale des maisons est de \$15 millions.

Compromis

Chacune des parties présentes hier à la conférence de presse a détaillé les pertes qu'elle absorbait. Ainsi, les promoteurs abandonnent plus de \$200,000, l'université Laval consent un abatement des intérêts sur la vente de son terrain pour une valeur de \$100,000 et la municipalité perdra environ \$40,000 en taxes foncières, par année (\$400,000 en 10 ans) en plus de défrayer 50 pour 100 des frais de construction des infrastructures (égout, aqueduc, etc.) qui pourraient se chiffrer par environ \$200,000.

Schéma d'aménagement de la CUQ

Ste-Foy a dû se montrer vigilante

◆ N'eût été des modifications exigées par Sainte-Foy au schéma d'aménagement, le printemps dernier, tout siège social s'installait sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec aurait dû s'établir à Québec!

par Marie CAQUETTE

Même les bureaux du gouvernement du Québec, établis à Sainte-Foy, auraient dû réintégrer la capitale selon la première version du schéma d'aménagement, suivant l'interprétation qu'en donnait le maire de Sainte-Foy, au cours d'une entrevue au SOLEIL, mercredi.

L'avant-dernière version définitive du schéma en 1984, ne reconnaissait pas de droit acquis à ce niveau, de dire le maire.

"On ne pouvait plus construire ou même reconstruire un seul édifice à bureau, ni une chambre d'hôtel", dans un petit centre-ville limité aux deux

côtés du boulevard Laurier, entre l'autoroute DuVallon et la route de l'Eglise, poursuit-il.

Cette version du schéma était faite en fonction de la ville de Québec, déclare M. Lavoie. "Québec avait bien joué sa carte. Il fallait aussi jouer notre carte. Cela a été difficile de faire entendre raison à Québec et à la communauté urbaine."

"Il a fallu s'allier à d'autres municipalités, comme Charlesbourg et Beauport, qui ont constaté elles aussi l'importance de délimiter leur propre centre-ville. Si cela n'avait pas marché, de dire le maire, il n'y aurait eu qu'un centre-ville, à Québec: "Tout Québec était un centre-ville."

A l'heure actuelle, hormis un important projet d'agrandissement de Place Sainte-Foy qui rapprochera ce centre commercial du boulevard Laurier, aucun projet spécifique ne vient préciser les visées de Sainte-Foy pour son centre-ville.



Le maire de Sainte-Foy, Louis-Marie Lavoie.

Le maire de Loretteville se propose d'intervenir

◆ Lors de l'adoption du schéma d'aménagement par le conseil de la Communauté urbaine de Québec, lundi, le maire Jean-Marie Beaulieu se propose d'intervenir pour déplorer le peu de temps donné aux municipalités pour en faire une étude sérieuse.

par Marcel COLLARD

Interrogé à ce propos lors d'un entretien téléphonique, hier matin, le maire de Loretteville a dit qu'il avait fallu plusieurs années avant que le document aboutisse sur la table des élus municipaux et qu'on leur avait accordé moins d'un mois pour l'analyser.

Il a dit craindre que le maire Louis-Marie Lavoie avait raison de dire que le schéma avait été l'objet d'un "tordage de bras" entre les quatre grosses municipalités, Québec, Charlesbourg, Sainte-Foy et Beauport. Il ajoute que les petites municipalités ont été écartées surtout depuis que le schéma a été enlevé à la commission de l'aménagement, à la CUQ, dont il faisait partie, pour être accaparé par le comité exécutif.

Devant le conseil, il veut soulever d'autres aspects, comme celui des axes routiers et des contraintes donnant l'impression qu'on veut diriger les petites municipalités par la main.



Jean-Marie Beaulieu, maire de Loretteville.

Négociations à Donnacona

Pas encore d'entente avec les policiers

◆ DONNACONA — La première manche des négociations entre la ville de Donnacona et ses policiers n'a pas permis d'en arriver au renouvellement de la convention collective.

par Guy BENJAMIN

Le directeur général de la ville, M. Bernard Naud, et le président du syndicat des policiers, n'ont pas encore fixé la date de la prochaine rencontre, qui sera le début de la deuxième ronde des négociations, pour reprendre les termes de M. Naud.

Loi du silence

Les deux parties dans cette négociation sont hésitantes à qualifier l'état des pourparlers, et refusent évidemment de dévoiler le contenu des offres et des demandes.

La ville a toutefois été la première à briser la loi du silence en faisant état des pourparlers dans son journal d'information municipale du mois de mars. On peut y lire: "Après trois rencontres avec leur syndicat (en parlant des policiers), nous osons croire qu'ils accepteront ces offres que nous jugeons justes étant donné le contexte économique de la ville de Donnacona."

Le président du syndicat s'est dit surpris du contenu du journal d'information municipal. Mais l'in-

citation à accepter les offres arrive un peu tard puisque les huit policiers se sont réunis le 19 mars pour rejeter les dernières offres de la ville.

Selon M. Durocher, la ville a fait un bon pas au niveau des salaires, mais il en reste encore un autre à franchir. Mais il s'empresse d'ajouter que le syndicat a lui aussi fait un bon pas pour se rapprocher des offres de la partie patronale.

Les policiers de Donnacona touchaient, le 31 décembre 1984 (date à laquelle a expiré la convention), 93 pour 100 du salaire des policiers de l'Ancienne-Lorette. Ces derniers seront les mieux payés de la région de Québec quand leur salaire atteindra \$715 au sommet de l'échelle le 1er juillet.

Une entente

La ville a réussi à s'entendre avec les pompiers volontaires qui touchent désormais \$18 pour la première heure d'un incendie, soit une hausse de \$3. Chaque heure supplémentaire leur vaudra \$11, une augmentation de \$1. La ville a aussi haussé de \$500 à \$600 par année sa contribution pour les soupers mensuels des sapeurs-pompiers volontaires.

La ville doit également négocier avec le syndicat de la voirie, qui regroupe aussi les employés du stade couvert. Des offres ont aussi été faites au personnel cadre.

EN BREF

Retard dans le choix d'un chef

◆ Il a fallu que le conseil municipal de Val-Bélair procède à un troisième concours pour recruter un chef de police. L'embauche devait normalement être faite avant la fin de 1984, mais après les deux premières tentatives, la Commission de police n'a pu recommander de candidats valables. Il semble cette fois que les offres soient plus intéressantes. D'ici la fin de l'année, la municipalité doit avoir entamé la première phase de l'organisation, en embauchant le directeur du service et trois policiers pour assumer le quart de jour.

Fêtes fidéennes

SAINT-FOY — Sainte-Foy dépensera jusqu'à \$100,000 pour commémorer la bataille de Sainte-Foy qui a eu lieu il y a 225 ans. Les fêtes commémoratives auront lieu cet été et impliqueront la plupart des organismes municipaux. On y mettra en évidence les talents locaux et des invités de "l'extérieur". La période de commémoration choisie se situe en dehors de toutes celles déjà réservées par des festivals connus.

Agrandissement d'une école

Le ministre de l'Éducation, M. François Gendron, a autorisé une allocation budgétaire de \$125,000 pour l'aménagement de trois nouvelles classes régulières dans l'ancienne résidence de l'Externat de l'Enfant-Jésus, à Vallée-Jonction. L'annonce de cette subvention a été faite par le ministre de l'Environnement et député de Beauport-Nord, M. Adrien Ouellette, qui précise que cet ajout portera la capacité de cette école primaire à une maternelle et 11 classes régulières. Les travaux débuteront en août pour se terminer en décembre 1985.

STUDIO

SUPER VENTE

Émail semi-lustré d'intérieur à l'alkyde Blanc (139-110)

16,99\$
ou moins les 4 litres

Émail semi-lustré d'intérieur au latex Blanc (179-110)

15,99\$
ou moins les 4 litres

Sous-couche pour émail d'intérieur au latex Blanc (189-112)

15,99\$
ou moins les 4 litres

SICO

Teintage gratuit dans les 250 tons pastel du Sélecteur Décorama

se termine le 30 mars 1985

QUINCAILLERIE MAURICE (1980) INC. 423, route 138 St-Augustin 878-2023	QUINCAILLERIE COOP 4916, boul. Fossambault Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier 875-2734	QUINCAILLERIE SEIGNEURIALE INC. 304, Seigneuriale Beauport 667-2272	QUINC. GRONDIN 808, route Kennedy Pintendre 833-1494
NAP. MONTREUIL ENR. 1510, rue Notre-Dame Ancienne-Lorette 872-2365	LES QUINCAILLERIES J.A. ROY INC. Lauzon - 837-4759 Lévis - 837-0255 Bienville - 837-0032	QUINC. DURAND INC. 254, boul. L'Ormière 843-2223 359, Racine, Loretteville 842-3682 QUINC. J.A.R. INC. 469, boul. Bastien 845-0829	QUINCAILLERIE P.H. VILLENEUVE 255, Giguère Vanier 681-0555
QUINCAILLERIE ST-PIERRE DE L'ISLE INC. 1146, chemin Royal St-Pierre, Ile d'Orléans 828-9388	QUINCAILLERIE FRIGON & FILS 2378, 840, Mautilis Des Chênes Québec St-Nicolas 661-3776 831-4302	QUINC. RAYMOND LACHANCE INC. 266, 9 de la Reine chemin Royal St-Ferréol Les-Neiges 823-2575 826-2244	CENTRE DE RENOVATION G. HARVEY INC. 2425, Père-Lelièvre Duberger 681-6261
QUINCAILLERIE DESLAURIERS INC. 8465, boul. Henri-Bourassa Charlesbourg 623-1577	QUINCAILLERIE ST-VALLIER ENR. 850, St-Vallier ouest Québec 683-1761	JUNEAU ET FRERES INC. 550, 3e Avenue Québec 524-2502 - 524-3871	QUINC. MAXIME HUDON 371, Du Pont Québec 522-2751
INDUSTRIES STONEHAM INC. 422, rue Caron Québec 648-1878	BOMAT INC. 1212, chemin Industriel Bernières 831-4848	QUINC. CREMAZIE INC. 168, Crémazie ouest Québec 522-2506	DECOR NOUVELLE VAGUE 550, boul. Hamel est Québec 525-7218
QUINCAILLERIE SILLERY INC. 1341, rue Maguire Sillery 527-2822	MATERIAUX DE GIFFARD (1984) INC. 1924, de la Station Beauport 667-4624	QUINC. ST-LOUIS-DE-FRANCE 2900, chemin St-Louis Ste-Foy 656-9503	GASTON OUELLET ENR. 72, côte St-Grégoire Beauport 661-6480
CAROUAT INC. 1103, boul. de la Chaudière Cap-Rouge 653-3553	QUINCAILLERIE CORRIVEAU (SILLERY) INC. 1744, chemin St-Louis Sillery 683-1901	QUINC. CHOQUINARD INC. 1403, rue Provencher Cap-Rouge 653-7446	QUINC. MARTEL ENR. 720, 9e Avenue Charny 832-8095
QUINCAILLERIE STE-MONIQUE 1250, boul. Masson Les Saules Québec 871-3823	QUINC. J.C. AUCLAIR INC. 477, boul. Jacques-Bédard Lac-St-Charles 849-4225	JUDES MORENCY ENR. 4429, chemin Royal Ste-Famille Ile d'Orléans 829-3219	

Coupures au service des nouvelles

Télé-4 abolit cinq postes à l'information

◆ Dans un souci de "restructuration administrative", et parce que l'on n'a plus les moyens de se payer ça, la direction de l'Information de Télé-4 a décidé d'an-

par Yves BERNIER critique de télévision

nuler les bulletins de nouvelles de fins de semaines depuis samedi dernier, et d'abolir du même coup cinq postes attachés au service des nou-

vvelles.

L'animateur de fin de semaine, Robert Boulay, le reporter sportif, Claude Lavoie, le journaliste Guy Tremblay, le reporter anglophone Mike Haberlin et le réalisateur pigiste Claude Fitzgerald ont donc été mis à pied.

Il n'y a donc plus de nouvelles régionales à la télévision locale les samedis et dimanches, puisque Radio-Canada n'a pas non plus de bulletins de nouvelles durant ces deux jours.

Au reportage général, Mike Haberlin (CKMI) a lui-même remis sa démission et dans le cas de Guy Tremblay, on a invoqué des coupures budgétaires.

"J'avais quatre caméras de reportage et cinq reporters, et chaque reporter, avec tout ce que cela comporte (caméraman, véhicule, etc.) ça coûte environ \$100,000 par année", souligne Louis Bergeron, le nouveau vice-président et directeur

de l'Information et des Affaires publiques.

En coupant le poste de Tremblay, qui était le dernier entré à la salle des nouvelles, on a donc un journaliste par caméra et on réalise une économie appréciable.

C'est fini

M. Bergeron nous a précisé par ailleurs qu'il n'y aurait pas d'autres coupures de postes dans son service dans un avenir prévisible.

"Mes coupures sont terminées, je prépare maintenant ma prochaine saison", dit-il.

On sait que depuis que Pathonic a acheté Télé-Capitale, les nouveaux vice-présidents nommés à la fin de janvier ont eu comme première tâche d'analyser toute la structure administrative et financière de leur secteur pour redresser la machine s'il y a lieu.

Dans le cas de l'Information, l'o-

pération est terminée. En plus des mises à pied annoncées, M. Bergeron a refait le plan de travail de la salle des nouvelles.

"Nous n'avons pas les moyens d'affecter nos reporters à des secteurs exclusifs et déterminés. Chacun d'eux s'occupera évidemment en priorité des dossiers qu'il connaît davantage, mais il devra aussi être disponible là où les besoins de la nouvelle se font sentir si son secteur n'est pas actif."

LE SEUL ET UNIQUE

Jour

de la

Baie

DERNIÈRE OCCASION

Toujours des plus appréciés...

Notre plus grande vente... nos plus bas prix de la saison

Tous les articles de cette vente sont offerts à prix imbattables. LA BAIE VOUS LE GARANTIT.

25% de rabais Perles de culture Parures d'oreilles, colliers et bracelets. La Baie, ord. 27.50 à 950.00 20.60 à 712.50 ch.	Pantalons Sergio Valente pour hommes En pur coton. Boutique 317. Tailles 28 à 36. 29⁹⁹ ch.	Blousons et pulls pour hommes En coton. Disponibles en plusieurs couleurs. Tailles P.M.G. 34⁹⁹ ch.	
Magnétoscope VHS de Hitachi Modèle VT 30 A. 528⁰⁰ ch.	Télécouleur Hitachi 51 cm (20 pouces). Modèle MT 2381. 728⁰⁰ ch.	Causeuse et canapé Bauhaus de style contemporain Recouvrement de ton beige. 399⁰⁰ et 449⁰⁰ ch.	
Vêtements K-Way pour le sport Pour elle et lui. En nylon, rouge ou marine. Tailles 4 à 7 (TP à G). 19⁹⁹ à 24⁹⁹ ch.	Étagères à empiler en plastique Blanc ou amande. 279 ch.	Machine à écrire électronique et correctrice de Brother Impression à l'aide d'une marguerite. Peut corriger une ligne de texte. 499⁰⁰ ch.	Obtenez une très généreuse portion de spaghetti nappée de notre fameuse sauce à la viande à nos restaurants La Chaumaine, ce samedi entre 11h et 14h30. 1⁹⁹ par personne

Achats en magasin seulement. En vigueur jusqu'au 30 mars.

DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!



- Québec et Sainte-Foy, lun. à mer., 9h30 à 17h30; jeu. et ven., 9h30 à 21h; sam., 9h à 17h
- La Capitale à Québec 627-5922 • Place Laurier à Sainte-Foy (mail sud-ouest) 627-5959